



Comité Technique Paritaire

■ SALAIRES ■ SANTE AU TRAVAIL
ET CONDITIONS DE TRAVAIL
■ PROTECTION SOCIALE ■ FORMATION
PROFESSIONNELLE ■ EGALITE
PROFESSIONNELLE ■ STATUT, SERVICE
PUBLIC

Le vote CGT, votre meilleur atout !

Le 4 décembre 2014,
Nous élirons nos représentants aux
organismes paritaires

La finalité de l'Etat et des Collectivités territoriales est de garantir la cohésion sociale et territoriale, le développement économique, la sécurité, la justice, l'éducation, la solidarité... Or de plus en plus, la tentation de gérer les collectivités territoriales comme des entreprises privées est grande : salaires individualisés, performance, non remplacement des départs en retraite et baisse des effectifs pour réduire les dépenses publiques,...

Le 4 décembre 2014, vous allez élire vos représentants du Personnel pour le Comité Technique Paritaire. Le CTP est important, puisque son rôle est de porter avis sur :

- l'organisation et le fonctionnement des services et leur incidence sur les conditions de travail des personnels
- les orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences
- l'action sociale, l'aide à la protection sociale
- le bilan social
- la formation, l'insertion et l'égalité professionnelle
- la détermination des ratios pour les avancements de grade
- le régime indemnitaire

Le résultat de ces élections déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent. Il fixera aussi le nombre de représentants CGT au CHSCT. Enfin, il déterminera la représentativité de la CGT au niveau national, pour poursuivre la lutte sur les salaires (intégration des primes dans le traitement indiciaire de base, dégel du point d'indice,...). Comme vous, la CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants, mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives. Les élus CGT sont à vos côtés pour défendre les intérêts individuels des agents et nos droits collectifs.

VOTER CGT, c'est se donner les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les salariés, de gagner sur nos revendications, de mieux intervenir dans les choix pour un meilleur service public.

Entre 2008 et 2014, les élus CGT du Personnel ont défendu les intérêts collectifs et individuels des agents de Bagnolet face à un employeur qui a utilisé tous les moyens à sa disposition pour bâillonner et soumettre le Personnel à tout prix.

La CGT et ses élus se sont battu avec le Personnel, et ont obtenu :

- Un plan de résorption de l'emploi précaire titularisation des agents (ou mise en CDI pour les non européens)
- L'augmentation de la participation des frais de cantine
- La prise en charge de la mutuelle santé
- Retour à 100 % du ratio d'avancement de grade, pour les agents catégories A, B et C
- La non application de la journée de carence
- Le choix pour les agents d'intégrer ou pas l'intercommunalité
- La mise en place d'un compte épargne temps
- Le maintien du *Paritarisme* au Comité Technique

Pour le prochain mandat, avec nos futurs élus CGT exigeons :

RESPECT DU STATUT

Le maintien et la défense de notre statut garantissant nos droits et notre indépendance, avec :

- La création d'emplois statutaires répondant aux besoins de notre collectivité
- La poursuite du Plan de Titularisation
- La remise à plat du régime indemnitaire (refusons la division du personnel par des salaires personnalisés !)

FORMATION PROFESSIONNELLE

La mise en place de véritables moyens pour une bonne application des nouveaux droits à la formation, avec

- Un plan de formation professionnelle et qualifiante pour tous et la préparation aux concours et aux examens professionnels

SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La reconnaissance de droits des salariés en matière de santé et de conditions de travail, avec :

- La prévention des risques professionnels et la mise en place d'un document unique

- La reconnaissance de droits statutaires nouveaux en matière de reclassement et d'invalidité
- Une médecine du travail et de prévention indépendante
- La mise en place de la Prévoyance santé
- La dotation vestimentaire annuelle

ORGANISATION DU TRAVAIL

Une organisation du travail claire et véritablement concertée avec

- Un organigramme transparent validé au CTP
- Un tableau des effectifs juste et mis à jour régulièrement
- L'organisation participative du travail
- La garantie du maintien des 35 heures
- La garantie du maintien des emplois et de la proximité des services publics dans le cadre du Grand Paris
- Le remplacement systématique des départs en retraite et le recrutement sur tous les postes vacants
- La concertation sur la réforme des rythmes scolaires
- La diffusion des comptes rendus (validés) des CTP à tout le Personnel

Les élus CGT font appel à votre intervention indispensable pour faire aboutir vos revendications.

Le 4 décembre, en choisissant des élus CGT, vous vous donnerez davantage de force. Ils agissent pour davantage de libertés syndicales et de démocratie sociale dans les services publics territoriaux. De l'échelon local jusqu'au niveau national, ils interviennent avec efficacité pour garantir à tous un accès à des formations adaptées, pour améliorer les conditions de travail et faire des propositions novatrices



**Le 4 décembre 2014
Votez pour les candidats CGT,
Votez pour vous!**